



Délibération n°2026_05_13_13
CAO attribution marché Textiles

Point n°07 de l'ODJ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES DU 20^e ARRONDISSEMENT

Réuni le 13 mai 2026

Vu,

- les statuts de la Caisse des Ecoles en date du 24 Juin 2009
- la loi 82-1169 du 31 décembre 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon,
- le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 2122-22, particulièrement en son alinéa 4 relatif à la préparation, à la passation et à l'exécution des marchés,
- les articles L 212-10 à L 212-12, ainsi que les articles L 133-4 et L 533-1, R 212-24 à R 212-33 du Code de l'Education ;

Considérant :

- la délibération du Conseil d'Administration en date du 13 mai 2026 donnant pouvoir à Monsieur Eric PLIEZ, Maire du 20^e, Président de la Caisse des Ecoles, en matière de marchés publics,
- la publication des marchés publics de la caisse des écoles du 07 Décembre 2025
- la séance de la Commission d'Appel d'Offres en date du 13 mai 2026 appelée à statuer sur les candidats à retenir pour la fourniture et la livraison de denrées alimentaires ;

Délibère :

Article 1^{er} :

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 13 mai 2026 pour procéder à l'examen des offres et à l'attribution du marché pour la Location, la livraison et l'entretien d'articles de textiles professionnels pour les agents de la Caisse des écoles du 20^e arrondissement de Paris.

Article 2 :

Le Conseil d'Administration, en tant que pouvoir adjudicateur, autorise Monsieur Eric PLIEZ, Maire du 20^e arrondissement, Président de la Caisse des Ecoles, à signer l'acte d'engagement et les documents nécessaires à l'attribution du marché pour la Location, la livraison et l'entretien d'articles de textiles professionnels pour les agents de la Caisse des écoles du 20^e arrondissement de Paris, conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 13 mai 2026, à la société ELIS.

Article 3 :

Copie de la présente délibération sera transmise :

- À Monsieur le Préfet de la Région d'Ile de France, Préfet de Paris,
- À Madame la Comptable du Trésor Public, chargée des Etablissements Publics Locaux.

Fait à Paris, le 13 mai 2026

Acte certifié exécutoire.

Éric PLIEZ
Maire du 20^e arrondissement
Président de la Caisse des Ecoles

